

Commission Permanente du 18 septembre 2006

I L'après-pétrole est en marche en Région Poitou-Charentes :

- La Région **INNOVE** avec le lancement d'une expérimentation sur des TER respectueux de l'environnement avec 30% de diester
- La Région **PRODUIT** avec 2 créations d'unités de production d'agrocarburants à La Rochelle et Chalandray.
- La Région **SOUTIENT** l'utilisation d'énergies renouvelables et d'agrocarburants dans les lycées et auprès des professionnels comme les pêcheurs

II Economie – La Région soutient les territoires touchés par les plans de licenciements :

- Domoform à Montmorillon
- Plan Heuliez dans le Nord Deux-Sèvres

III Plan Numérique Régional : déploiement du Wimax et des logiciels libres

IV Rentrée 2006 - Permettre l'accès de tous les lycéens à la culture et renforcer la présence des adultes dans les lycées.

La Région soutient les territoires touchés par les plans de licenciements

L'été 2006 a été marqué par des développements graves pour l'emploi : Domoform à Montmorillon, les suites du plan Heuliez dans le Nord Deux Sèvres.

Face à ces évolutions, le Conseil régional a décidé d'assumer ses pleines responsabilités d'aide en faveur de ceux qui en ont le plus besoin, de rééquilibrage économique au sein des territoires. :

- **discutant avec les salariés, au titre du dialogue social.**
- en veillant à ce que **les actions de soutien aux salariés licenciés, tant en termes d'aide au reclassement que de soutien psychologique et social se mettent en œuvre rapidement.** en nous attachant à **récréer les conditions d'un développement économique sur place**, en mobilisant les aides économiques régionales, pour veiller à la création de nouveaux emplois.
- en vérifiant, enfin, à ce que les aides économiques versées par la Région aient bien utilisées conformément aux objectifs. C'est pourquoi, le Conseil régional propose **d'engager des procédures de vérification et, le cas échéant, de reversement des aides régionale et européenne versée à Domoform pour la construction d'une nouvelle chaudière.**

Face à ces situations difficiles sur le front de l'emploi, le Conseil régional a décidé d'agir de façon plus fondamentale :

- en mettant en place **une première étape de la sécurité sociale professionnelle**
- **en mobilisant les aides à l'innovation**, pour favoriser l'émergence, en Poitou-Charentes, des emplois de demain.

Engagement financier de la Région sur les 2 sites de Domoform et d'Heuliez : 45 000 euros au titre de la formation individuelle, 20 000 euros pour la réalisation de bilans de compétences approfondies pour les personnes licenciées.

Engagement financier de la Région en faveur de Domoform : 30 820 euros à l'organisme Alizé pour le suivi personnalisé des personnes licenciées.

L'action de la Région en matière d'emploi : un bilan positif

La Région Poitou-Charentes est la première région de France en termes d'offres d'emploi enregistrées, depuis le 1^{er} janvier 2006.

**Coup de projecteur sur le bilan des bourses tremplins pour le premier semestre 2006 :
plus de 1000 bourses accordées en six mois, autant que pendant toute l'année 2005.**

Preuve du dynamisme de nos entrepreneurs et des nouveaux projets qui naissent.

Document annexé : Bilan mensuel des dossiers accordés pour les bourses tremplins.

L'après pétrole déjà en marche en Région Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes a fait de l'excellence environnementale une de ses grandes priorités et s'est engagé à respecter le protocole de Kyoto, en se donnant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 800 000 tonnes équivalent CO2 d'ici 2010.

Ce qui signifie concrètement :

- **la maîtrise d'énergie** : 70% des gaz à effet de serre sont d'origine énergétique, donc lié à notre production et consommation d'énergie.
- **le développement des énergies renouvelables**
- **la promotion de l'agro-carburant sur l'ensemble du territoire régional en termes de production et d'utilisation**

C'est pourquoi, la Région engage un plan après-pétrole avec des mesures concrètes en faveur des habitants de la Régions Poitou-Charentes, des lycéens et des pêcheurs, sans oublier les entreprises. Le Conseil régional a en effet décidé d'accompagner, sur trois années, celles qui favoriseraient l'utilisation par leurs véhicules d'un carburant majoritairement issu des agro-ressources (type E 85)

L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Production d'agro-carburants en Région Poitou-Charentes

à La Rochelle et à Chalandray

◆ **Création d'une unité pilote de production d'agro-carburants à La Rochelle par la SICA Atlantique**

La SICA Atlantique qui regroupe l'ensemble des organismes stockeurs de la région, a officiellement affirmé son intérêt pour le procédé innovant « Multival » de Valagro pour que celui-ci puisse être mis au point industriellement et être produit en implantant une usine à biocarburant à La Rochelle. Ce programme est soutenu par la Région du fait de son caractère innovant depuis septembre 2004 et entre maintenant dans sa phase opérationnelle.

Deux objectifs qui présentent de **sérieux atouts pour la Région Poitou-Charentes**, de par l'unicité du site et le positionnement excellent de la région dans ce secteur d'activité : deuxième région productrice d'oléagineux en France. Ce qui signifie, en d'autres termes, **la création d'un pôle de compétitivité éco-industriel, dont l'objectif sera le développement d'une filière agro-industrielle et de l'industrie de la chimie verte.**

◆ **Soutien à l'unité industrielle de 100 000 T**

Dans le même esprit, le Conseil régional a décidé de soutenir la demande d'agrément de **production de la SICA pour 100 000 T** en raison de l'intérêt stratégique de ce projet.

◆ **Création d'une unité de production d'agro-carburants à Chalandray par la Société Coopérative Agricole Centre Ouest Céréales**

En raison du potentiel de collecte et de production de la Coopérative Agricole Centre Ouest Céréales, le Conseil régional a décidé de soutenir la demande d'agrément de cette coopérative pour **une capacité de production de 120 000 tonnes** (ce qui correspond à la transformation de 300 000 tonnes d'oléagineux), par une contribution financière de 19 960 000 euros.

Plus précisément, cette huilerie serait dotée d'un process à double pressage qui permettrait lors de la première presse d'obtenir un niveau de raffinage tel que les taux en phosphore seraient ultérieurement compatibles avec les normes demandées.

Une première en France

Lancement d'une expérimentation sur des TER respectueux de l'environnement avec 30% de diester

Le TER s'inscrit d'emblée dans le plan après-pétrole, étant un des plus gros producteurs de gaz à effet de serre et un grand consommateur de pétrole. C'est de plus, un moyen de transport appelé à se développer en Région Poitou-Charentes, au regard de la hausse significative de fréquentation des TER depuis 2004 : +18%.

C'est pourquoi, la Région Poitou-Charentes a décidé de lancer une expérimentation sur des TER respectueux de l'environnement, avec 30% de diester. Une première en France.

Une expérimentation qui est le fruit d'un partenariat entre la Région Poitou-Charentes et la SNCF avec une prise en charge financière à équité, soit à ce jour pour chacune des deux parties concernées : 412 500 €. La Région s'engage d'ores et déjà à apporter à la SNCF une aide maximum de 50 % au surcoût estimé à 412 500 euros.

Matériel ferroviaire concerné en Poitou-Charentes : le parc de 8 autorails X73500 basés à Saintes.

Stations-service : la mise en œuvre du projet sur une partie limitée du matériel ferroviaire SNCF implique de disposer d'installations spécifiques de ravitaillement en combustible situées à proximité. Les trajets retenus sur la région, nécessitent actuellement de disposer de 2 stations-service de distribution de biocarburant, spécifiques : l'une à Saintes l'autre à Angoulême.

Carburant : Le biocarburant retenu pour ce projet est du biocarburant de type B30, produit fourni par Total sous le nom de TOTAL B30. Il est composé à 70% de gazole et 30% de biocarburant pur, du bio-diesel, d'où le nom générique de B30. Les 70% de gazole sont issus des raffineries du pétrolier Total. Les 30% de bio-diesel conforme à la norme NF EN14-214 sont fabriqués par la société Diester-Industrie à partir d'huiles végétales extraites, en majorité, du colza.

Planning prévisionnel :

- Durée de l'expérimentation : 2 années à compter du premier remplissage en B30
- Début : 1^{er} trimestre 2007

Utilisation d'agro-carburants pour les pêcheurs comme substitut au gasoil

La flotte de pêche artisanale du Poitou-Charentes comprend près de 300 navires, répartis dans les quartiers maritimes de Marennes, de l'île d'Oléron et de La Rochelle. **Ces navires sont équipés de moteurs fortement consommateurs de gasoil dont la consommation dépasse facilement les 100 litres à l'heure.**

Or le renchérissement du prix de pétrole a frappé de plein fouet les nombreux armements de pêche régionaux.

D'où la nécessité d'utiliser les agro-carburants, en tant que carburant de substitution dans ce secteur, comme cela a déjà été fait pour les agriculteurs. Ceci est possible à compter du 1^{er} janvier 2007, et permettra en effet aux agriculteurs de vendre des huiles végétales pures aux armements de pêche pour le ravitaillement des navires. Des tests de performances des moteurs ainsi que de qualité de l'huile utilisée sont cependant nécessaires avant toute utilisation. C'est pourquoi le Conseil régional décide d'affecter la somme de 300 000 euros à la mise en œuvre de ces essais.

Des actions concrètes

pour maîtriser l'énergie et intégrer les énergies renouvelables

◆ Installation d'une centrale photovoltaïque au Lycée Marguerite de Valois, à Angoulême, la plus grosse opération solaire sur un bâtiment public en France.

Cette centrale photovoltaïque de 2 000 m² permettra de produire 240 000 kWh par an, mis à la disposition du réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 60 foyers ou soit plus de la moitié (60%) des consommations annuelles en électricité d'un lycée moyen.

Soit un engagement de 2 350 000 euros

◆ Bois énergie et bio-combustible

→ Bois énergie

L'installation de chaudières automatiques en bois déchiqueté constitue une des solutions les plus adaptées à la substitution aux énergies fossiles pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Cela permet en moyenne d'éviter l'émission d'environ 350 tonnes de CO₂ par an.

C'est pourquoi la Région Poitou-Charentes a décidé de poursuivre son plan de transformation de chaufferies, en complément des 7 déjà installées, et d'installer **4 autres chaufferies automatiques en bois dans les lycées agricoles suivants : X. Bernard à Venours, les Sicaudières à Bressuire, J.M Bouloux à Montmorillon et les Terres Rouges à Civray.**

Soit un engagement de 3 400 000 euros

LA REGION POITOU-CHARENTES SOUTIENT L'INSTALLATION DE CHAUDIERES BOIS POUR LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Région Poitou-Charentes finance les particuliers pour l'acquisition de chaudière fonctionnant au bois déchiqueté ou au granulés de bois. Le montant de l'aide évolue, en fonction des caractéristiques de l'équipement, de 2 750 € à 7 500 €. Un forfait supplémentaire de 2 500 € peut être accordé par logement raccordé. Les collectivités et entreprises peuvent également bénéficier d'un soutien financier régional pour ce type d'équipement (taux d'intervention : 15 à 40%).

Bilan chaufferies bois (ordres de grandeur) :			
		Puissance y.c. appoint (en kW)	Emissions GES évitées (en t CO2)
Chaufferies réalisées ou raccordement au réseau bois			
	F. GAILLARD (Barbezieux)	2 000	350
	J. HYPPOLITE (Jonzac)	650*	100
	R.J. VALIN (La Rochelle)	1800*	350
	EREA (St Aubin Le Cloud)	1000*	200
	Sous total	6 000	1000
Projet de chaufferies en cours			
	E. COMBES (Pons)	3400*	600
	J. BUJAULT (Melle)	2 400	450
	M. GODRIE (Loudun)	2 000	400
	Sous total	7 800	1450
Projet proposés à la CP du 18/09/06			
	X. BERNARD (Venours)	2 000	400
	LES SICAUDIERES (Bressuire)	1 200	200

→ Huile Végétale Pure

Les huiles végétales constituent un substitut possible au fioul dans les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire lorsque la transformation vers le bois énergie n'est pas opportune. Il est de surcroît possible d'acheter et à terme de produire de l'huile végétale en tant que combustible.

C'est pourquoi, le Région Poitou-Charentes a décidé d'équiper **5 lycées agricoles d'une cuve de stockage afin de pouvoir utiliser l'huile végétale dès la saison de chauffe 2006/2007 dans les chaufferies. Cette expérimentation, s'appuyant sur les travaux préparatoires du Pôle Eco-Industrie et de l'IUT de Niort, pourra être étendue.**

Ces lycées produisent des oléagineux et sont en mesure d'utiliser les tourteaux pour l'alimentation du bétail. Ils se sont donc portés volontaires pour expérimenter le mélange fioul-huile dans leurs installations de chauffage.

Soit un engagement de 120 000 euros

◆ **Construction d'un nouvel atelier lait au Lycée Georges Desclaude, à Saintes pour répondre aux exigences environnementales, en utilisant le biogaz.**

Le projet a pour objectif de renforcer les missions de production et d'expérimentation de ce Lycée, en veillant à

- Limiter les effluents d'élevage
- Améliorer les conditions d'élevage et de bien-être des animaux.

Soit un engagement de 750 000 euros

Ce projet doit aussi permettre de mettre en place l'utilisation de l'énergie. En effet, en complément à la restauration de cet atelier de production laitière il sera engagé une réflexion pour **la construction d'une unité de méthanisation**. La méthanisation étant un processus de décomposition par fermentation des matières organiques générant une énergie renouvelable : le biogaz.

Document annexé : Liste des établissements au sein desquels ont été intégrés des énergies renouvelables en 2006.

RENTREE 2006

Permettre l'accès de tous les lycéens à la culture

et renforcer la présence des adultes dans les lycées

La Région Poitou-Charentes a décidé de permettre l'accès de tous les lycéens à la culture au sein même de leurs établissements respectifs via les animateurs culturels

Il est proposé de reconduire ce dispositif pour l'année 2006 – 2007. Il est précisé que la Présidente a annoncé, le 1^{er} septembre 2006, que le budget régional comporterait dès 2007 (soit à la fin des contrats en cours) les postes nécessaires à la consolidation de ces emplois, après évaluation.

En complément, pour renforcer la présence des adultes dans les lycées, il est proposé de reconduire les crédits pour 151 postes (soit 300 000 euros), au titre des mission d'accueil, de restauration et d'hébergement.

Le Conseil régional propose donc de soutenir **56 projets culturels**, répartis comme suit :

- 33 projets culturels, dont 12 voyages éducatifs
- 12 projets culturels, dans le cadre du Programme Culturel des Lycées et en partenariat avec l'Etat (Drac et Rectorat),
- 11 projets culturels, dans la cadre du Contrat de Plan Etat-Région et en partenariat avec l'Etat (Rectorat)

Plan Numérique Régional

Déploiement du WIMAX et des logiciels libres

◆ **WIMAX : un réel atout pour la Région Poitou-Charentes**

L'obtention de la licence WIMAX, en juillet 2006, est un réel atout pour l'ensemble de la région. Elle va en effet permettre de compléter la couverture du territoire en résorbant les zones blanches et mal desservies, principalement dans les territoires ruraux.

L'objectif fixé pour juin 2008 : couvrir une centaine de zones. Grâce à cette couverture hertzienne, pouvant s'étendre sur 5 à 10km, des zones n'ayant jamais pu avoir internet pourront en quelques mois y accéder.

Soit un engagement financier de 7 millions d'euros.

◆ **Développement des logiciels libres en Poitou-Charentes pour un juste prix et au nom de l'indépendance**

Le Conseil régional a décidé de promouvoir et de développer les logiciels libres sur l'ensemble du territoire régional.

Le logiciel libre permet en effet de payer le produit une seule fois et donc de bénéficier d'un plus juste prix. Ce qui est un argument d'importance lorsqu'il s'agit de l'argent du contribuable. Par ailleurs, l'utilisation de standards ou de formats ouverts permet de gagner en indépendance nationale.

Plus encore, le développement des logiciels libres est un gage de **création d'emplois grâce à la ré appropriation de la compétence logicielle au niveau local.**

Le Conseil régional utilisera le logiciel libre pour ses propres services. Avant fin septembre, l'openOffice sera ainsi installé sur les postes des services volontaires.

Le Conseil régional a également décidé **d'adhérer à l'ADDULACT** (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités territoriales) pour faciliter les mutualisations.

Quand un logiciel est dit libre ? A partir du moment où son code source est disponible librement, avec une licence qui garantisse que les utilisateurs puissent notamment l'améliorer pour le bien de tous et/ou l'adapter à leurs propres besoins.